

tation des faveurs de Sainte Anne. Les saintes reliques sont exposées à la vénération. Chacun veut les voir de près, les toucher. Les uns les collent amoureusement sur leurs lèvres, les autres sur leur poitrine, sur leur cœur et même sur leurs membres malades ou infirmes. Pendant ce temps des chants pieux, une musique ravissante réjouissent l'âme et élèvent l'esprit et le cœur vers le trône de la grande thaumaturge. Aussi se laisse-t-elle attendrir. Les larmes des uns, les supplications des autres la rendent tout à fait favorable. Je passe sous silence les faveurs spirituelles accordées à un bon nombre. On voulait se défaire d'une passion, d'un vice qui met le salut en danger. On voulait obtenir une plus grande foi, une foi plus vive accompagnée des œuvres, une charité plus sincère, plus effective. Que de témoins pour attester que ces grâces ont été obtenues ! Que de consolations dans bien des cœurs, si non dans tous !

Sans crier au miracle, M. le rédacteur, laissez-moi vous dire ce que j'ai vu de mes yeux avec tous les pèlerins, ou du moins avec un bon nombre d'entr'eux.

Un jeune homme de quatorze à quinze ans, depuis deux ans ne sortait de la maison qu'à l'aide de deux béquilles. Il se rend assez misérablement à Ste Anne. Sa foi est vive : il prie, fait la sainte communion, vénère les précieuses reliques, se lève sans le secours de ses béquilles ; il est faible mais il est guéri. Il lui semble qu'il n'a plus besoin de béquilles. Aussi les laisse-t-il à la bonne Ste Anne. Pendant tout le long du retour, il marche assez lestement et sur le quai, et dans le bateau ; il fait même à Sorel une marche de trente arpents, du bateau à l'église, à pieds et sans le secours de personne, sans éprouver trop de fatigue.

Sainte Anne accorde la même faveur à un autre jeune homme de douze à treize ans, qui après avoir